



S.R.D.C.
 Lot n° 10 : Revêtement
 S.R.E.
 Entreprises sous-traitant
 Voir registre journa
 Avec la participation
 l'ETAT, la VILLE D



2012

Bilan d'activité 2012 de la DEAL Réunion
 Accompagner la Réunion sur la voie du développement durable



Direction de l'Environnement
 de l'Aménagement et du Logement
www.reunion.developpement-durable.gouv.fr

EDITO

5

EAU ET BIODIVERSITÉ

6

Préserver la Biodiversité Marine et Terrestre de l'île
Améliorer et préserver la qualité des eaux de l'île

DÉVELOPPEMENT DURABLE

8

Valoriser les connaissances et
promouvoir le développement durable

AMÉNAGEMENT, ÉNERGIE & CLIMAT

10

Intégrer les préoccupations Environnementales et de durabilité
dans les grands projets de l'île

PORTS

12

Accompagner le développement des échanges portuaires

PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS

14

Prévenir les risques naturels et s'en protéger

PRÉVENTION DES RISQUES INDUSTRIELS

16

Maîtriser et réduire les risques technologiques

30

ORGANIGRAMME

28

ÉVÉNEMENTS

26

INTERNATIONAL ET COMMUNICATION

Actions internationales dans la zone Océan Indien

24

ANTENNES

Etre présent sur le territoire de La Réunion

22

PILOTAGE ET COORDINATION

Piloter et coordonner

20

MANAGEMENT ET VIE INTERNE

Consolider son organisation

18

HABITAT, LOGEMENT SOCIAL

Satisfaire la demande sociale en habitat



LA RÉUNION, EN MARCHÉ VERS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE.

L'ambition initiale qui a conduit à la création de la DEAL était de constituer une administration ayant une vision large des problématiques d'aménagement de la Réunion pour mieux accompagner les acteurs locaux sur la voie du développement durable.

Deux ans après sa mise en place, c'est à vous - partenaires, élus, associations, citoyens, usagers – qu'il revient d'apprécier si ces objectifs initiaux sont remplis. Si je me réfère aux contacts et aux échanges que j'ai pu avoir avec un grand nombre de partenaires de la DEAL depuis ma prise de fonction en mai 2012, il apparaît que cette jeune direction est maintenant bien identifiée dans le paysage institutionnel de l'île et qu'elle a su trouver pleinement sa place.

Il faut dire que les orientations stratégiques de la DEAL épousent largement les préoccupations de notre île : que ce soit la satisfaction des besoins en logements sociaux, la prévention contre les risques naturels et industriels, la contribution au développement et à l'aménagement durables des territoires et du littoral ou la préservation du patrimoine naturel terrestre et marin, tout cela constitue autant de missions qui sont en totale concordance avec les attentes des Réunionnais.

Ce rôle d'accompagnement vers le développement durable va prendre encore de l'ampleur dans les prochains mois avec le débat sur la transition écologique et énergétique qui concerne l'ensemble des régions françaises. Notre île, forte de ses atouts naturels, de sa jeunesse et de sa créativité, se trouve bien placée pour apporter sa contribution à ce défi national.

Ce fascicule illustre les réalisations de l'année passée mais il témoigne surtout de l'activité des femmes et des hommes de la DEAL totalement impliqués au service des enjeux de notre territoire. En 2013, comme ils l'ont fait en 2012, la DEAL et ses personnels continueront à vous accompagner dans leur rôle de pilote et d'animateur des politiques de l'Etat pour le développement durable sous l'autorité du Préfet de La Réunion.

Je vous souhaite une très bonne lecture.

Daniel FAUVRE





PRESERVER LA BIODIVERSITE MARINE ET TERRESTRE DE L'ILE

En 2012, les actions de la DEAL ont consisté à mettre en adéquation le caractère exceptionnel de la biodiversité réunionnaise et le niveau de sa connaissance pour mieux la protéger.



Les agents de la DEAL ont accompagné le Parc National de La Réunion dans le processus de finalisation et validation de la charte du Parc, ainsi que la Réserve naturelle marine (RNMR) dans l'élaboration et validation du plan de gestion.

CONNAISSANCE CONSERVATION DES ESPÈCES PATRIMONIALES

L'année 2012 a été marquée par la mise en place des actions du Grenelle en faveur des espèces menacées d'extinction : des plans nationaux d'actions ont été initiés pour 5 plantes endémiques et uniques au Monde, pour le Gecko vert de Manapany, le Pétrel noir de Bourbon, la loche et l'anguille du Mozambique, deux poissons peuplant nos rivières. La commande d'un PNA tortues à l'échelle de l'Océan Indien a également été lancée en 2012, en concertation avec la DEAL Mayotte et la Préfecture des TAAF.

La DEAL a poursuivi son rôle d'instruction et de régulation pour l'utilisation des espèces sauvages : 25 dossiers de dérogations à la protection des espèces ont fait l'objet d'une instruction et 12 d'entre eux ont reçu une autorisation préfectorale» 542 demandes de permis CITES et de certificats (CIC) ont été instruites par le service dans le cadre de la Convention de Washington pour l'année 2012.

La lutte contre les espèces invasives cause première de perte de biodiversité en milieux insulaires, est également une priorité d'action.

En 2012, un réseau de veille et de suivi des nouvelles invasions a été mis en place, un site internet (www.especesinvasives.re) a été mis en ligne pour le grand public. Des actions de protection des populations d'espèces indigènes contre les chats ou les rats ont également été conduites, des actions de lutte contre les plantes envahissantes afin de restaurer les habitats indigènes et permettre la reconstitution de certains habitats.

L'amélioration de la connaissance naturaliste est toujours nécessaire et a été marquée en 2012 par la rédaction de l'atlas de la flore réunionnaise, l'atlas du Gecko vert des Hauts et surtout l'amélioration des ZNIEFF Terre et Mer, les zones naturelles d'importance à prendre en compte dans l'aménagement du territoire (Trames Vertes et Bleues et la commande de cartographie des habitats littoraux).

Les efforts pour structurer et compléter l'accès aux données et à l'information environnementale se sont poursuivis par la mise en place d'un pôle faune du SINP chargé d'aider les producteurs de données sur la faune réunionnaise à bancaiser et à diffuser leurs données.

STRATÉGIES ET CONSERVATION DES ESPACES PATRIMONIAUX

La rédaction d'un projet de Stratégie Réunionnaise pour la Biodiversité (SRB 2012-2020) et d'une Stratégie de Conservation de la Flore et des Habitats de La Réunion (SCFHR 2012-2020), qui sera soumis pour avis aux partenaires courant 2013. Cette stratégie a vocation à définir des priorités d'actions en terme de connaissance, de conservation, d'éducation et à mobiliser les acteurs locaux en faveur de la préservation de la biodiversité.

RÉDUCTION DES RISQUES ET MENACES

Les études scientifiques liées au risque requin ont été poursuivies et amplifiées, basées sur des opérations de marquages pour mieux comprendre le comportement des squales. 59 requins ont ainsi été marqués et suivis de telle sorte que les premiers résultats ont pu être diffusés fin 2012 : des zones de repos des squales ont pu être localisées en croisant des données de fréquentation et de mobilité (identification des temps de résidence). La participation aux comités de réduction du risque requin à La Réunion et à sa cellule opérationnelle réunie tous les mois sous le pilotage du CROSS et de la préfecture, la participation à la réflexion conjointe des services de l'Etat, ont fortement mobilisé les agents de la DEAL. L'incendie qui a sévi dans le parc national durant 1 mois à partir du 25 octobre 2011 aura réduit en cendres plus de 2800 hectares dans le secteur du Maïdo, atteignant un des réservoirs de biodiversité terrestre les plus importants de l'archipel des Mascareignes. Aux côtés d'une mission d'expertise ministérielle, des agents du Parc National et de l'ONF, la DEAL a contribué à la proposition des mesures de restauration dont la mise en œuvre a pu être lancée dès 2012 grâce à des financements spécifiques.

AMELIORER ET PRESERVER LA QUALITE DES EAUX DE L'ILE

LE SDAGE ET SON PROGRAMME DE MESURES

Dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2010-2015 de La Réunion et du programme de mesures associé, un bilan à mi parcours a été initié en 2012. Pour le programme de mesures qui réunit 36 mesures (et 105 actions) à mettre en œuvre pour atteindre le bon état des eaux en 2015, ce sont ainsi 20% des mesures qui sont, à ce jour achevés, les 80% restantes étant en cours. Un effort important a été porté sur la lutte contre les pollutions ; les mesures de ce thème regroupent plus de 90 % du coût total du programme de mesures qui est chiffré à 486M€. La DEAL a également lancé l'évaluation des pressions et impacts sur toutes les eaux (souterraines, côtières et continentales) ainsi que l'évaluation de leur état. Les résultats seront connus mi 2013.

Parallèlement, le Comité de bassin travaille à l'élaboration du prochain SDAGE 2016-2021. Dans ce cadre, la DEAL a lancé en novembre 2012, une consultation du public sur les enjeux de l'eau à La Réunion.

LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DES COURS D'EAU

Une étude sur la continuité écologique des 13 rivières pérennes de La Réunion, portée par la DEAL a permis de recenser tous les ouvrages, obstacles naturels ou assecs faisant obstacle à la continuité écologique et donc à la circulation des poissons et crustacés. Ce sont ainsi pas moins de 245 obstacles qui ont été recensés avec un impact différent sur les espèces en 2012.

Un plan d'actions a été défini sur les ouvrages jugés prioritaires. Un plan de recherche de substances dangereuses dans les eaux a été lancé en 2012 et les 1ers résultats devraient être connus pour 2013

En 2012, au titre de l'instruction des dossiers « Police de l'eau », 77 dossiers ont été instruits et 120 autorisations d'occupation temporaire du domaine public fluvial, délivrées ; 49 procédures ont abouti dans l'année, 18 autorisations et 31 déclarations.

Parmi les grands dossiers phares traités en 2012, il est important de considérer la mise aux normes des stations d'épuration avec la réglementation européenne. Sur les 18 stations d'épuration jugées non conformes sur notre île, 10 sont considérées conformes en 2012. A l'horizon 2014, la totalité des agglomérations devraient être mises en conformité avec la réglementation,

Les mesures administratives engagées par l'État pour l'assainissement depuis 2006, a porté ses fruits :

- 6 nouvelles stations étaient en cours de construction en 2012, ce qui a généré une activité importante pour le BTP,
- 4 stations ont été mises en service en 2012, Saint-Paul Cambaie, Saint-André, Saint-Pierre, Sainte-Rose,
- 2 devaient l'être en 2013, la station du Grand-Prado (Saint-Denis et Sainte-Marie) et celle de Sainte-Suzanne,
- 2 stations restent à construire ou améliorer, (Saint-Joseph et Saint-Louis).
- 1 station construite en 2010 n'est toujours pas en service, (Saint-Leu Bois de Nèfle,)

A ce stade, les fonds européens 2007-2013 et leurs contreparties nationales ont

permis de mobiliser près de 170 M€ de subventions pour la construction de ces stations et des réseaux d'assainissement.

La création et la mise aux normes des stations d'épuration va conduire à augmenter la production des boues. Des actions administratives ont été conduites en 2012, pour rappeler aux collectivités leurs obligations et les inciter à mettre en place les filières d'élimination et de valorisation de leurs boues d'épuration.

LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

En 2012, outre le suivi et la gestion de la situation de sécheresse ou de difficultés d'alimentation en eau consécutives à la saison des pluies au 1er trimestre, particulièrement dans la micro-région-sud, qui a conduit le comité sécheresse à se réunir 7 fois sur la saison 2011/2012, et la prise de 2 arrêtés de limitation des usages de l'eau, 2 actions sont à signaler particulièrement, :

- 1- les « Rencontres de l'eau » organisées par le Département de La Réunion et l'Office de l'Eau, fin septembre, en présence du préfet, qui a permis aux services de l'État de rappeler le contexte institutionnel et réglementaire, de l'alimentation en eau potable
- 2- les « Assises de l'eau du sud » organisée par la CLE de la micro-région Sud, sous l'impulsion des services de l'État, notamment pour faire le bilan des difficultés rencontrées fin 2011 et début 2012, état de sécheresse, suivi de ruptures d'approvisionnement suites aux pluies.





VALORISER LES CONNAISSANCES ET PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

La DEAL contribue à améliorer les connaissances disponibles sur le territoire en matière de développement durable et à les diffuser auprès de ses partenaires. La valorisation de ces données lui permet également d'enrichir sa capacité interne d'analyse stratégique et de prospective fondée sur la connaissance du territoire et d'assurer une fonction de conseil sur les différents champs du développement durable auprès de tous les acteurs de l'île.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Réunion est un département dynamique en matière d'initiatives de développement durable et porte ainsi le plus grand nombre de projets inscrits dans le cadre de la Semaine du Développement Durable. Le site internet www.sdd.re a permis une meilleure reconnaissance des acteurs locaux par une plus grande exposition.

Ces excellents résultats s'expliquent notamment par le travail de l'unité « Grenelle développement durable » de la DEAL qui tout au long de l'année 2012 s'attache à structurer et animer les acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable, à travers ce temps fort mais aussi en ayant l'émergence d'un réseau constitué en associations.

Cette unité pilote également l'initiative prise par la Région Réunion de développer les métiers de la croissance verte sur son

territoire, soutenue financièrement par l'État au travers d'une convention d'expérimentation et du financement d'études. Au-delà d'une approche métier, l'unité a également expertisé durant l'année, le réel potentiel de développement offert par les 18 filières de l'économie verte à la Réunion.

La DEAL encourage les communes à se lancer dans une dynamique d'agenda 21, en proposant des formations et un appui (financier et méthodologique) à la mise en œuvre de cette démarche. 2 nouvelles communes se sont lancées en 2012, Saint-Joseph et Saint-André, ce qui porte à 5 le nombre de communes engagées dans la construction d'un agenda 21. La commune de Sainte Suzanne a par ailleurs demandé la reconnaissance de sa démarche.

En 2012, la DEAL a contribué à former et informer largement sur le thème du développement durable. Elle a organisé des formations sur le bilan carbone et sur les agenda 21 et sensibilisé le grand public par des interventions au sein de deux licences professionnelles à l'université. Une publication établie en collaboration avec l'INSEE a par ailleurs été achevée dressant un premier état des lieux du développement durable à la Réunion « Réunion Economie-Indicateurs du développement Durable à la Réunion ». Elle a été présentée à la presse et à de nombreux acteurs du développement de l'île (Région, Associations, services de l'Etat, collectif des SEM...).

Un cadre global permettant l'information des acteurs au développement durable et leur participation à l'orientation des poli-

tiques associées a été mis en place par une convention Etat-Région, sous la forme d'un comité de suivi territorial du Grenelle. Il s'est réuni pour la première fois le 22 novembre 2012. Il pourrait évoluer en instance de suivi de la transition écologique à l'échelle locale.

Enfin, en matière d'éco responsabilité, la DEAL a mis en place en 2012 un reporting lui permettant de piloter ses actions en matière de responsabilité sociétale, qui vient renforcer ses actions au titre du plan d'action Etat exemplaire.

AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE

Pour une information complète du public sur les projets, plans et programmes ayant des incidences sur l'environnement

L'autorité environnementale (AE) a donné un avis sur 20 projets (infrastructures linéaires, installations industrielles, carrières, ZAC, aménagements agricoles, énergies renouvelables), 1 SCOT et 2 plans locaux d'urbanisme et contribué à l'avis d'AE national sur la charte du Parc durant l'année 2012, de manière indépendante. Elle a pu analyser tous les dossiers reçus avec la qualité requise. Ces avis permettent au public de prendre connaissance de manière synthétique des enjeux et conséquences environnementales d'un projet, et donc de participer plus aisément aux décisions (enquêtes et concrétisations publiques notamment).

L'année a été marquée par la mise en œuvre d'une importante réforme des études

d'impact et de l'enquête publique, introduisant le principe d'un choix au cas par cas par l'AE de soumettre ou non certains projets, plans ou programmes à Etudes d'impact.

Ces réformes ont fait l'objet d'un important travail d'adaptation des procédures au contexte local et d'explication auprès des partenaires qui s'est notamment traduit par 3 demi-journées de formation, à l'attention des acteurs impliqués dans le processus (bureaux d'études, maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, collectivités locales et commissaires enquêteurs).

La DEAL appuie également les commissaires enquêteurs, à travers des formations, pour renforcer tout au long de la chaîne la mise en œuvre de l'évaluation environnementale et la bonne participation du public.

GESTION DES MESURES DU FEDER, DU CPER ET DU PROTOCOLE DE MATIGNON

La maquette financière régionale pour le FEDER 2007/2013 comporte au total 70 mesures opérationnelles, regroupées sous 4 axes stratégiques, et portant sur un montant total de plus 1014 millions d'euros. Depuis le début 2011, 26 mesures FEDER sont instruites par l'unité Europe de la DEAL : Elles portent sur un montant total de 475 millions d'euros soit près de 50% de l'enveloppe FEDER. L'exercice d'ajustement financier qui s'est déroulé en 2012, a abouti à une proposition de modification à la marge du POE FEDER portant sur un redéploiement de 0,2% du montant du programme. Les projets subventionnés devront être terminés avant la fin 2015 (dépenses acquittées par les maîtres d'ouvrage).

Le service assure également le suivi des mesures du CPER associées au fonds FEDER ainsi que le suivi financier des projets inscrits au protocole de Matignon (la

Nouvelle Route du Littoral, le Trans Eco Express et les aéroports).

Outre la garantie de la qualité de l'instruction des dossiers, l'unité « Europe » constitue un élément majeur de la contribution de la DEAL à la bonne utilisation de ces fonds financiers.

CONDUITE ET VALORISATION D'ÉTUDES, MISE À DISPOSITION DES DONNÉES

Un diagnostic du patrimoine commun de données a été finalisé par le Service Connaissance Évaluation Durables de la DEAL avec le double objectif d'améliorer la qualité des données et de permettre leur mutualisation.

Des formations ont été organisées pour permettre une meilleure utilisation des données géomatiques, grâce au logiciel Q-GIS. Ce service a largement contribué à la conception et la mise en œuvre d'une plateforme géomatique régionale permettant de mutualiser toutes les informations géographiques des diverses administrations, instituts et collectivités publiques. Il assure le lien et parfois l'alimentation des certains systèmes d'informations spécifiques (Sextant OI, Sinp, Sieau). Il produit également les statistiques sur le logement social et la construction neuve ainsi que les index régionaux du BTP.

Par ailleurs, la DEAL a mené en propre des études permettant d'alimenter les réflexions des acteurs étatiques et de leurs partenaires sur l'aménagement du territoire. Elles ont été valorisées aussi bien en interne qu'en externe pour en faciliter l'utilisation ultérieure. :

L'actualisation du Profil Environnemental Régional s'est poursuivi en 2012 et une étude sur le mitage urbain est en cours de réalisation,

Ont été également définies les modalités de

réalisation d'un livre blanc de la ville réunionnaise de demain, action du PASE, qui permettra aux services de l'Etat de partager leur points de vue et pratiques pour réussir une ville de qualité, satisfaisant aux enjeux de développement durable des territoires.

SUIVI ET APPUI AU RENFORCEMENT DE L'AGORAH

L'Agorah (agence d'urbanisme de la Réunion)- est une association financée par trois principaux partenaires publics (Etat, Région, Département) : elle vise à alimenter les réflexions en matière d'aménagement du territoire en lien avec la ville. La DEAL appuie ce partenaire d'un point de vue financier et technique. Elle s'est notamment beaucoup investie en 2012 dans différents groupes de travail de l'Agence relatifs aux indicateurs de suivi environnemental de la mise en œuvre du Schéma d'aménagement régional (SAR).



INTEGRER LES PREOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES ET DE DURABILITE DANS LES GRANDS PROJETS DE L'ILE

Promouvoir le développement des énergies renouvelables et s'assurer que les grands projets structurant de l'île s'inscrivent dans une démarche de développement durable ont constitué en 2012 quelques unes des grandes orientations de la DEAL.

AMÉNAGEMENT

La DEAL est instructeur des projets d'équipements commerciaux et « rapporteur » de la commission départementale d'aménagement commercial, pour l'implantation de grande surface commerciale (surface de vente > 1000 m²) : en 2012, 4 projets soumis à autorisation de la CDAC.

L'échéance de l'entrée en vigueur du volet urbanisme de Loi Grenelle 2 qui était fixée au 30 juin 2012 et l'obligation de mise en compatibilité de tous les

documents d'urbanisme d'ici un délai de 3 ans suivant l'approbation du Schéma d'Aménagement Régional du 22 novembre 2011 a engendré de nombreuses révisions de SCOT et PLU.

D'autre part, la DEAL a contribué au développement durable du territoire en s'assurant l'instruction des projets d'aménagement ; routiers, zone d'aménagement concerté ou opérations de résorption de l'habitat insalubre. Près d'une trentaine de dossiers ont été instruits par la DEAL en 2012, sans compter les contributions nombreuses apportées aux projets de l'île.

Par ailleurs, le service a assuré l'instruction pour le compte de la commission d'aménagement commercial, des projets d'implantation de 4 grandes surfaces commerciales ainsi que le suivi de la mise en œuvre de la Loi Bruit (1992) et de la Directive Bruit (2002), avec la consultation officielle des collectivités concernées par l'actualisation du classement des voies bruyantes et la poursuite de l'élaboration des cartes de bruit stratégique pour les voies de plus de 8200 véhicule/jour et agglomérations de plus de 250 000 habitants.

Concernant l'action de la DEAL sur le littoral, le service en charge de la gestion

du domaine public maritime (DPM), a poursuivi le travail connaissance et d'harmonisation et de l'occupation du DPM. Cette action s'est traduite par l'instruction de 120 demandes d'occupation temporaires qui a abouti à la délivrance de 98 autorisations d'occupation temporaire (AOT)² demandes de concession d'utilisation du DPM étant également en cours d'instruction. Les relations avec les collectivités ont été poursuivies afin d'améliorer les pratiques sur cette espace sensible.

Enfin, les échanges avec les services partenaires se sont poursuivis par la pérennisation du Groupe de travail inter-services de l'Etat sur le DPM permettant de garantir une instruction rapide, objective et prenant en compte les enjeux liés au littoral, des demandes d'autorisation d'occupation sur le DPM.

Deux outils de communication ont été réalisés suite à l'achèvement de l'Atlas des Paysages de La Réunion : une plaquette de présentation et d'information ainsi qu'une série de 4 posters.

Dans le cadre de son rôle d'animation de la politique des déplacements, la DEAL a participé activement aux réflexions portant sur l'organisation de la gouvernance des déplacements. A ce titre, un porter à



connaissance a été transmis au TCO, à l'occasion de la révision de son Plan de déplacement urbain (PDU). De même, la DEAL a participé aux comités techniques et de pilotage, relatifs à la révision des PDU de la CINOR et la CIREST. Par ailleurs, deux études relatives au potentiel de développement des transports par câbles en zone urbaine et périurbaine ont été conduites à leur terme. Enfin, la DEAL participe également aux comités techniques et de pilotage du Schéma Régional des Infrastructures et des Transports de compétence régionale dont l'élaboration s'est poursuivie tout au long de l'année 2012 .

Enfin, en aval de son action sur l'aménagement et la planification, la DEAL veille au respect des réglementations urbanisme notamment grâce à son action sur le contentieux pénal. Ainsi, en 2012, 52 avis techniques ont été transmis aux parquets et 92 dossiers ont été « audien-

cés », c'est près de 40 condamnations à la remise en état des lieux qui ont été prononcées à l'encontre de constructions illégales. Concernant l'exécution des décisions de justice, 4 procédures de démolition d'office ont été réalisées en 2012. Les astreintes pénales ont été relancées en 2012 avec 29 dossiers engagés.

Enfin, il faut noter la concrétisation du protocole d'accord « contentieux pénal de l'urbanisme » rédigé par la DEAL, signé par le Préfet et les deux procureurs. L'unité Droit des Sols a par ailleurs instruit 103 permis de construire relevant de la compétence du Préfet. Le pôle taxes créé en 2011 a pour sa deuxième année d'existence franchi la barre des 40 millions d'€ liquidés.

Concernant le contrôle des dispositifs publicitaires, 81 déclarations préalable à l'installation de dispositifs publicitaires ont fait l'objet d'un contrôle a priori et 20 dispositifs publicitaires en infraction ont fait l'objet de procédures qui ont conduit à la régularisation de 6 d'entre eux.

ENERGIE CLIMAT

La DEAL a assuré le portage des politiques publiques en matière d'énergie et de climat.

Cette mission s'est traduite par le suivi et l'instruction des projets EDF avec notamment la concertation sur le projet de liaison électrique ouest (LEO) et la préparation du projet Moufia-Digue. Dans ce même cadre, la DEAL a assuré la

promotion et le suivi des projets « énergie renouvelable » ainsi, c'est 20 Mégawatts supplémentaires de panneaux photovoltaïques qui ont été raccordés au réseau. La DEAL a également assuré, l'instruction de 11 projets photovoltaïques avec stockage d'énergie dans le cadre de l'appel d'offres lancé par la CRE, et l'instruction du projet de maîtrise de la demande d'énergie SWAC (réseau urbain de froid sur Saint-Denis et Sainte-Marie, refroidi à partir de l'eau de mer des grandes profondeurs), qui se termine avec le passage à l'enquête publique début 2013. Enfin, la DEAL a poursuivi pour le compte de l'Etat la co-élaboration du SRCAE avec la Région qui se termine avec une phase de consultation lancée fin 2012.





ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES ÉCHANGES PORTUAIRES

L'ensemble des échanges internationaux et inter-régionaux de La Réunion se font au travers des plateformes logistiques vitales et incontournables pour l'économie réunionnaise que sont les Ports Est et Ouest, et les aéroports de Roland Garros et de Pierrefonds.

Pendant plus de 25 ans la DEAL a contribué à leurs développements. Avec le transfert de la gestion et direction du port au Grand Port Maritime de la Réunion –GPMdlR-, précédée par l'adossement des missions des phares et balises et Polmar à la DMSOI en 2011 et des missions d'ingénierie aéroportuaire à la DGAC en 2012, le 31 décembre 2012 marque le terme des missions opérationnelles jusqu'alors dévolues à la DEAL. Toutefois, elle continuera de veiller au développement de ces équipements structurants en étant présente aux conseils de surveillance de la SA Aéroport Roland Garros et du GPMdlR.

La DEAL, au travers de son service Port Réunion, a assuré la direction de Port Réunion – port d'intérêt national dont l'exploitation étant confiée à la chambre de Commerce et d'industrie de La Réunion au terme d'une concession d'aménagement et d'exploitation de l'outillage public portuaire. A ce titre, elle a piloté les études de développement : schéma directeur, conduit les grands projets d'infrastructures et entretient les quais, digues et chenaux d'accès. Elle a veillé au placement des navires et au respect des règlements

de police portuaires. Elle a géré le domaine portuaire et produit les statistiques. Enfin, elle a participé également au contrôle de la concession portuaire.

LES MISSIONS RELEVANT DE LA CAPITAINEURIE

La capitainerie de Port Réunion assume un certain nombre de missions comme la régulation du trafic maritime et placement des navires (24/24 (612 escales de navires de commerce en 2012), la police du Port. (22 constats d'avarie, PV de grande voirie ou fiches d'incidents sûretés ont été établis), le respect des mesures de la réglementation matières dangereuses (394 déclarations de marchandises dangereuses instruites) et l'animation des comités locaux de sûreté portuaire. Enfin, la capitainerie a veillé à la transcription dans les règlements particuliers d'exploitation ou de police, des obligations du code ISPS.

L'ENTRETIEN DES OUVRAGES ET LES DRAGAGES DES ACCÈS

L'entretien des quais et appontements et des chenaux d'accès s'est traduit en 2012 par la conclusion de 3M€ env. de commande publique : préfabriquations et pose de blocs artificiels, remplacement de défenses et bollards, réparations d'ouvrages, travaux d'enrochement, ... u de services. Plus de 60 000 m3 de matériaux auront été dragués dans le chenal d'accès principalement au port Ouest et ses darses, avec les moyens propres de la subdivision Entretien –Dragages.

LES ÉTUDES ET LES GRANDS TRAVAUX PORTUAIRES

2012 aura été marqué par l'engagement de deux opérations importantes :
- l'approfondissement et extension des postes à quai du terminal à conteneurs : investissement de +70M€ pour lequel les études réglementaires (étude d'impact, loi sur l'eau, ... ;) ont été parachevées et les consultations d'entreprises lancées ;
- la reconstruction du poste H sur lequel s'opère le déchargement du ciment, gaz et bitume pour laquelle le marché de travaux (5,1M€) a été attribué en fin d'année. Dans le même temps d'autres études étaient engagées pour :



- définir les modalités de reconstruction du poste 1 au port Ouest ;
- apprécier la faisabilité de l'approfondissement des terre-pleins du terminal à conteneurs par remblaiement en mer.

L'EXPLOITATION PORTUAIRE

La DEAL a la responsabilité de produire les statistiques portuaires mensuellement, trimestriellement et annuellement (plus de 1000 manifestes traités/an), de gérer le domaine publique portuaire concédé ou non (25 conventions ou actes de gestion domaniale du concessionnaire contrôlés), et enfin de participer aux missions de contrôle et de suivi des comptes et budget de la concession portuaire.

LES FAITS MARQUANTS DE 2012 STAGNATION DU TRAFIC PORTUAIRE

Avec 4,12 millions de tonnes (Mt), le trafic de l'année 2012 s'établit quasiment au même niveau qu'en 2011 (4,15 Mt) alors que le nombre d'escales de navires de commerce fléchit : 609 contre 641 l'an passé.

Le trafic conteneurisé avec 1,95 Mt pour 221 400 EVP (Equivalent Vingt Pieds) manutentionnés en 2011 contre 1,86 Mt pour 224 000 EVP continue à croître (+5%) seulement en tonnage ; manifestement les

importateurs ont recherché un meilleur remplissage de leurs conteneurs.

La croissance du tonnage des marchandise conteneurisées a néanmoins été contrebalancée par le tassement de l'importation de vrac solides : charbon (-9%), de clinker (-8%), des aliments pour bétail (-9%), des carburants (-6%) alors que l'import de gaz restait stable. Avec 121 761 t soit en retrait de 24% par rapport à l'an passé, l'export de sucre est le reflet d'une année de production médiocre.

Pour la 2ème année consécutive, l'importation des véhicules enregistre une légère reprise avec 27 762 unités importées contre 26 203 l'année précédente, encore loin du record historique de 2008 : 33 324 mais bien au dessus de la brutale chute de 2010 : 22 586.

LA PRÉFIGURATION DU GRAND PORT MARITIME DE LA RÉUNION

La loi du 22 février 2012 portant réforme des ports d'outre-mer et son décret d'application du 1er octobre 2012 conduisent à la création du Grand Port Maritime de la Réunion - GPMDLR - au 1er janvier 2013. Les personnels de la DEAL, dont les missions relevaient expressément de l'établissement portuaire, seront détachés dans ce futur établissement public de l'Etat qui regroupera également en son sein les personnels de la concession portuaire (CCIR).

Une attention particulière a donc été apportée par l'équipe de direction au dialogue social avec les agents susceptibles d'être concernés par la réforme portuaire : tenue de réunions d'information et d'échanges ; - consultations du comité technique paritaire ; information

personnalisée des agents ; Proposition d'affectation assortie d'une fiche de poste remise courant novembre aux agents.

In fine, 25 agents de la DEAL/SPR seront détachés et 2 OPA seront mis à disposition. Dans le même temps les 12 marins de l'armement des phares et balises placés jusqu'alors sous l'autorité fonctionnelle de la DEAL changeront d'employeur.

Outre le détachement des personnels, la loi prévoit une nouvelle gouvernance et le transfert de propriété au profit du GPMDLR des biens de l'Etat affectés aux activités portuaires. Les différentes unités du service de Port Réunion ont donc activement participées aux divers travaux de préfiguration : inventaire des patrimoines mobiliers et immobiliers transférés, participation aux comités de rédaction des règlements de la future commission des marchés, travaux prospectifs sur le périmètre de la circonscription portuaire, clôture comptable et transfert des marchés,...

Avec le transfert de la gestion et direction du port au GPMDLR, le 31 décembre 2012 marque le terme d'un service de plus de 25 ans né avec la construction du port Est et de la nouvelle piste gagnée sur la mer de l'aéroport de Gillot.





PRÉVENIR LES RISQUES NATURELS ET S'EN PROTÉGER

La population réunionnaise exprime de fortes attentes en matière de prévention des risques majeurs, et de protection contre leurs conséquences dans la mesure où l'île est soumise à 7 des 8 aléas naturels majeurs. Protéger contre les risques naturels constitue donc un enjeu fondamental pour la DEAL Réunion

La montée en puissance de la cellule de veille hydrologique se poursuit. Véritable sentinelle des crues sur les cours d'eau et en relation étroite avec météo-France, la cellule de veille hydrologique assure un suivi permanent des principaux cours d'eau du département et affine sa connaissance du comportement de ceux-ci en crue de façon à anticiper le plus possible des situations de mise en dangers liés à des inondations.

La mise en service progressive du radar météorologique de Piton Villers permettra de consolider la connaissance de la pluie en temps réel, voir d'arriver à une anticipation des pluies dans les années à venir.

LES PLANS DE PRÉVENTIONS DES RISQUES NATURELS

La couverture de l'Île par des plans de prévention des risques naturels se poursuit. 3 types d'aléas sont progressivement pris en compte : les inondations, les mouvements de terrain et les risques côtiers. En 2012, 5 PPR ont été approuvés et les études se poursuivent en particulier concernant les mouvements de terrain et les risques côtiers ce qui permettra dans les années à venir de couvrir toutes les communes de l'Île par des PPR adaptés. Un guide général d'élaboration des PPR a été publié de façon à informer l'ensemble des acteurs des méthodes utilisées et des objectifs recherchés. La veille hydrologique

CONTRÔLE DES OUVRAGES HYDRAULIQUES

La sécurité des populations passe par le bon état des ouvrages de protection mis en place. La mission de la DEAL consiste à identifier les maîtres d'ouvrages responsables et à s'assurer que ceux-ci assurent un suivi et un entretien adapté. Ainsi, toutes les digues, et les barrages ont été recensés (1 grand barrage, plus de 300 digues) et un très grande partie

ont fait l'objet d'une visite de terrain. Des prescriptions réglementaires sont en cours d'élaboration pour chaque ouvrage.

Le Programme de gestion du risque inondation à la Réunion
Mis en place en 1980 au lendemain du passage du cyclone Hyacinthe, le programme pluriannuel d'endiguements des ravines (PPER) a été remplacé par le programme de gestion du risque inondation (PGRI) dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Intervention sur les secteurs les plus vulnérables (pré-identification en 2007)
Échelle de résolution fixée au bassin versant.

Élaboration d'un programme d'actions coordonnant les différents axes de la gestion du risque inondation (information préventive, prévention, prévision,



protection) Contractualisation et mise en œuvre par les différents acteurs concernés.

Cinq programmes d'actions ont été contractualisés à fin 2012, deux nouveaux PAPI sont à contractualiser en 2013 (Planèze Tampon St Pierre et Grande Rivière St Jean). Ces deux PAPI sont plus complexes que les contrats signés jusqu'à présent.

LA MISE EN ŒUVRE DE LA DIRECTIVE INONDATION DANS LA CONTINUITÉ DES PROGRAMMES EN COURS

La déclinaison locale de la directive 2007/60/CE du 23 octobre 2007 relative à l'évaluation et la gestion des risques d'inondation se poursuit selon le calendrier fixé au niveau national.

Après l'Évaluation préliminaire du risque inondation réalisée en début 2012,

la sélection des TRI a pu être menée fin 2012 avec une concertation importante des différentes collectivités concernées.

6 Territoires à risque important ont ainsi été sélectionnés.

La mise en œuvre de la directive est envisagée dans la continuité des actions mises en œuvre dans le cadre du programme de gestion du risque inondation

à la Réunion mis en œuvre depuis 2007. En effet, la stratégie locale de gestion du risque inondation s'appuiera en partie sur les PAPI existants dont la pertinence n'a pas été remise en cause par les travaux sur la déclinaison de la directive.





MAÎTRISER ET RÉDUIRE LES RISQUES TECHNOLOGIQUES

Les activités industrielles peuvent certaines fois être à l'origine de dangers ou d'inconvénients pour l'environnement ou la santé. C'est pourquoi, elles sont soumises à diverses réglementations que la DEAL est chargée de faire appliquer.

SÉCURISER

L'ENVIRONNEMENT

INDUSTRIEL DE L'ÎLE

234 établissements autorisés sont installés à la Réunion. Les principales filières industrielles (hors industries lourdes) y sont représentées. Les enjeux les plus importants sont concentrés dans les domaines de l'énergie (stockage et production), des carrières et du BTP, de l'agroalimentaire (dont la filière sucre-rhum), des déchets, des substances (stockage et utilisation) et des entrepôts. Parmi tous ces établissements, 16 sont classés prioritaires et 69 sont à enjeux

L'instruction en chiffres

- 13 autorisations délivrées en 2012 par la DEAL dont 7 régularisations, - 22 procédures de demande d'autorisation d'exploiter sont en cours fin 2012 ;
- 43 arrêtés complémentaires signés.

Les contrôles et le suivi

- 199 inspections réalisées, ayant conduit à 1 mesure d'urgence, 35 mises en demeure, 2 suspensions d'activités, 3 suppressions d'installation, 3 consignation de sommes, et à l'établissement de 17 procès-verbaux de délits ; au total, 80 % des établissements relevant du régime de l'autorisation ont été contrôlés en 2012 ;
- 10 plaintes reçues, et 7 incidents ou accidents déclarés.

Pour 2012, on peut signaler, les faits marquants suivants pour l'activité de la DEAL relative aux établissements classés :

Sur la réduction des risques accidentels :

- Approbation du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) du dépôt d'explosifs de Cap La Houssaye par arrêté préfectoral du 30 avril 2012 ;
- Clôture de l'étude de danger de la SRPP puis engagement immédiat de la phase de stratégie du PPRT de cet établissement : présentation en réunion « CLIC /POA » du zonage brut et des bâtiments et activités impactés par les zones

d'aléas, passage d'un marché pour une étude approfondie de la vulnérabilité du bâti se trouvant dans les zones potentiellement impactées par des mesures foncières.

- Participation à l'élaboration du plan communal de sauvegarde du Port et du PPI de la nouvelle centrale EDF ;
- Clôture de l'expertise pour l'extension du stockage de carburéacteur de l'aéroport (AVIFUEL), et mise en enquête publique du dossier.
- Sur l'instruction des demandes d'autorisation :

2 dossiers à enjeux spécifiques avec notamment l'achèvement des procédures pour les dossiers d'extension de l'installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) CIVIS de Rivière Saint Etienne et des installations incluses dans la station d'épuration du Grand Prado.

Sur la réduction des risques chroniques

⦿ Etablissements « IPPC » considérés comme à très fort enjeu environnemental :

contrôle de la qualité des rejets de la centrale thermique de Port Ouest, réception des études de mise en conformité des centrales bagasse-charbon, suivi de la construction de la station de traitement des effluents sur la sucrerie de Bois-Rouge et de la mise en place de l'émissaire en mer de la distillerie Savanna ;



CONTRÔLER LES TECHNIQUES INDUSTRIELLES

Ces missions dévolues à la DEAL consistent à :

- assurer le contrôle des organismes et centres de contrôle de véhicules légers et lourds : en 2012, 14 visites de centre pour les véhicules légers et 9 pour les centres de poids lourds, plus 35 visites de supervision des contrôleurs ont été réalisées. Il s'agit aussi de vérifier la conformité des véhicules présentés en réception ;
- Sur le contrôle technique des véhicules, réalisation de 130 dossiers de réceptions à titre isolé (108 finalisés) dont 1 réception complexe, 114 autorisations de mise en circulations (51 ADR/TMD, 42 Transports en commun et 21 dépanneuses), avec respect des objectifs en matière de délais de traitement
- contrôler la sûreté des équipements sous pression (ESP) et appareils à gaz : visite approfondie de l'agence de l'APAVE sud Europe chargée des contrôles de ces équipements sous pression.

impacts sur le milieu aqueux :

engagement de la campagne de recherche des substances dangereuses dans l'eau (RSDE), pour 20 établissements.

Santé :

enclenchement de la procédure de régularisation des trois installations de traitement de déchets de soins à risques infectieux et instruction de deux études odeurs.

Sur la question des déchets :

- instruction de 53 notifications de transferts transfrontaliers qui ont donné lieu à 39 consentements
- réalisation d'une campagne de rappel réglementaire aux importateurs de batteries automobiles sur leurs obligations en matière d'élimination des déchets
- participation à une action coup de poing conjointe avec les douanes sur les filières illégales de transferts transfrontaliers de déchets
- poursuite du suivi du plan d'élimination des PCB (polychlorobiphényles)

Carrières et matériaux

• Examen de recevabilité pour 9 nouveaux dossiers de carrière, et poursuite des échanges avec le conseil régional sur le dossier d'approvisionnement en matériaux du projet de la nouvelle route du littoral (besoins estimés à environ 3 ans de consommation de l'île, soit 18 millions de tonnes) ;

inspection des établissements ;

- réalisation de 5 inspections spécifiques au domaine des substances, certaines conjointement avec le service en charge de la répression des fraudes (DIECCTE)
- première visite de 2 parcs éoliens au titre des ICPE
- lutte contre les extractions illégales de matériaux : qui a conduit à l'établissement de 4 procès-verbaux pour extraction illégale de matériaux
- en parallèle 16 inspections ont été diligentées dans le domaine hygiène et sécurité dans les carrières ;

La DEAL est intervenue dans des domaines plus larges avec :

- l'appui aux actions engagées par le Conseil Général et les collectivités dans le cadre de la révision du plan départemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux (PDPGDND, ancien PDEDMA) ; poursuite de la démarche de recherche de solutions pour la filière « déchets verts » ; réalisation de l'annexe technique relative à la gestion des déchets issus de pollutions marines accidentelles dans le cadre du plan Polmar Terre
- La finalisation de s'étendre sur les particules (PM10) sur Saint-Pierre, ayant confirmé l'origine naturelle prépondérante de celle-ci.
- l'élaboration de plusieurs porter à connaissance risques technologiques, notamment sur la prise en compte des orientations du SAR et du schéma des carrières.



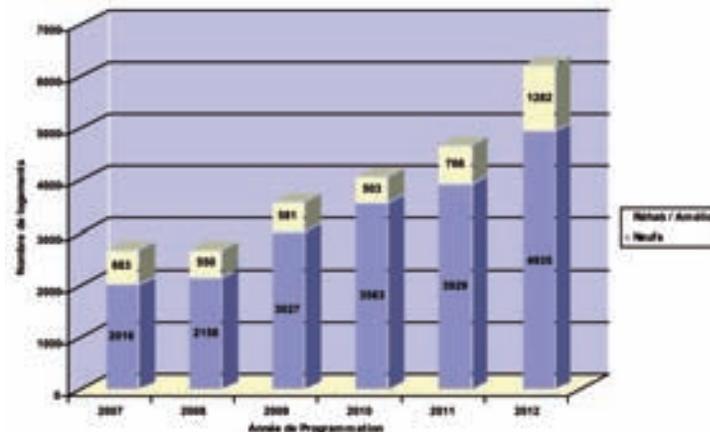
SATISFAIRE LA DEMANDE SOCIALE EN HABITAT

La réponse aux besoins en logements des ménages réunionnais, et notamment en logements sociaux, constitue un des défis majeurs de l'action de l'Etat au plan local. Et donc de la DEAL.

La DEAL est très fortement mobilisée dans cet objectif, qui passe par des actions relevant de la planification, des politiques foncières, de la programmation et du financement de l'aménagement, et enfin de la construction de logements neufs. Un effort croissant est également porté sur l'amélioration du parc de logements existants, qu'il relève du parc locatif social ou du parc privé.

UN NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX PROGRAMMÉS HISTORIQUEMENT HAUT

L'année 2012 marque l'atteinte d'un niveau historiquement élevé de logements sociaux financés (6 217 logements, dont 4 935 neufs), grâce à un effort conséquent faisant intervenir les ressources de la Ligne Budgétaire Unique et l'aide fiscale issue de la LODEOM (330 millions d'euros d'aides cumulées au total – y compris financement de l'aménagement et résorption de l'habitat insalubre, dont une enveloppe LBU de 95 M€).



Ce niveau de production se situe pour la première fois à la hauteur des besoins annuels estimés par l'INSEE et retenus comme objectifs par le Schéma d'Aménagement Régional.

Par ailleurs, le niveau des livraisons est lui aussi en forte augmentation avec 3 067 logements sociaux en 2012 contre 2 342 en 2011. En cette période de crise économique, le logement social représente, en 2012, 30% de l'activité du BTP. Par type de produit, la programmation porte sur 2 432 logements locatifs très sociaux (LLTS), 1 844 logements locatifs sociaux (LLS), 70 prêts locatifs sociaux (PLS), 159 prêts sociaux location-accession (PSLA), 281 logements évolutifs sociaux (LES) diffus, 149 LES groupés. S'y ajoutent la réhabilitation de 825 logements locatifs sociaux et l'amélioration de 457 logements privés de propriétaires occupants.

La répartition territoriale des logements neufs programmés a veillé à la prise en compte dans toute la mesure du possible de l'équilibre entre les bassins de vie et des tensions observées dans les marchés locaux de l'habitat : ainsi, 28 % des logements programmés sont situés dans le nord, 22 % dans l'ouest, 33 % dans le sud et 17 % dans l'est.

L'INTERVENTION SUR LES QUARTIERS EXISTANTS

Il s'agit principalement de la mise en œuvre opérationnelle du programme de rénovation urbaine et lutte contre l'habitat indigne.

La rénovation urbaine des quartiers les plus en difficulté a également bénéficié d'un niveau d'engagement soutenu avec plus de 22 millions d'euros de subventions accordées par l'ANRU pour des

interventions en matière d'aménagement, d'équipements publics et de résidentialisation de logements sociaux.

Le taux d'engagement du programme est ainsi porté à 79%. Les projets de Ravine Blanche à St Pierre, du quartier Lépervenche-Vergès-Voie Triomphale au Port sont désormais en pleine phase opérationnelle et les dossiers d'appels d'offre pour le projet des Camélias à St Denis ont été finalisés de manière à permettre un démarrage des travaux en 2013.

La lutte contre l'habitat indigne a connu un nouvel élan avec la mise en œuvre du programme d'actions du Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne (développement des plans communaux et intercommunaux de lutte contre l'habitat indigne, coordination des services de l'Etat contre les marchands de sommeil, ...). Sur le territoire du TCO, la DEAL a accompagné la mise en place d'une équipe dédiée à la mise en œuvre opérationnelle du Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne.

LE FINANCEMENT DE L'AMÉNAGEMENT NEUF

Le Fonds Régional d'Aménagement Foncier Urbain (FRAFU) a mobilisé en 2012 une enveloppe de 16,6 M€ (dont 12,8 M€ Région Réunion, 3,7 M€ Etat – CPER et 58 k€Etat – LBU) pour le

financement de 3 études, 15 opérations d'aménagement sollicitant un financement pour la viabilisation secondaire, dont 3 opérations sollicitant en sus un financement pour les réseaux primaires. A terme, ces opérations permettront la construction de 860 logements aidés.

L'ANIMATION DE LA DÉMARCHE ECOQUARTIERS

La DEAL a contribué, en liaison avec le ministère de l'Ecologie et en s'appuyant sur les collectivités d'ores et déjà engagées dans la démarche (en particulier le projet de rénovation urbaine de Ravine Blanche à St Pierre), à la mise au point de la démarche de labellisation « Ecoquartiers » dont le lancement a été annoncé officiellement le 14 décembre 2012 par Cécile Duflot, ministre de l'égalité des territoires et du logement.





CONSOLIDER SON ORGANISATION

En 2012, la DEAL a dû accompagner un certain nombre de changements structurels majeurs, qu'ils soient à dimension externe comme la création du Grand Port Maritime de La Réunion (GPMLR) au 1er janvier 2013, ou qu'ils soient à vocation plus interne comme le repliement des missions de l'Antenne Nord au sein des services situés sur Saint Denis.

La mise en place de la DEAL en janvier 2011 a constitué une mutation importante pour l'ensemble des agents issues des anciennes directions : en 2012, il a fallu continuer à renforcer les compétences existantes, et en investir de nouvelles pour s'adapter aux évolutions du contexte réunionnais et modifications réglementaires.

GÉRER UNE NOUVELLE ORGANISATION

En 2012, un investissement important a donc été fourni pour accompagner les réformes organisationnelles en cours : outre les démarches menées nécessaires au transfert des personnels au sein de l'établissement public GPMR, la reprise des payes des agents DEAL par les

services centraux basés en métropole ont constitué des chantiers importants pour la DEAL. Parallèlement à ces réformes majeures, la DEAL a continué en 2012 à développer la démarche d'amélioration des compétences, à professionnaliser et à valoriser les métiers supports, tout en veillant à une gestion rigoureuse des moyens financiers et humains, notamment en exploitant au mieux les marchés interministériels.

INVESTIR DANS UNE DÉMARCHE QUALITÉ

En 2012, la DEAL a confirmé sa volonté d'investir la démarche Qualité sur bon nombre de ses activités avec un travail

important mené sur plusieurs processus prioritaires : budget global de fonctionnement, gestion de crise, plan de formation 2012-2015, chartes du formateur et du campagnonnage...

A noter le déroulement et l'organisation d'une trentaine de concours sans aucun recours .

PROMOUVOIR LA PARITÉ

Sous le pilotage de la déléguée à la Parité à la Réunion, un plan d'action régional a été arrêté et la DEAL a organisé la venue de la Chargée de l'égalité des droits entre les femmes et les hommes pour un séminaire interministériel en partenariat avec la Préfecture

SENSIBILISER AU HANDICAP DANS LA FONCTION PUBLIQUE

La cellule de prévention et d'action sociale et le correspondant handicap au sein de la DEAL ont effectué un important travail de sensibilisation à la situation et à la reconnaissance des travailleurs handicapés dans la fonction publique. Cette action a abouti à une journée de sensibilisation au sein des services de l'Etat dans le cadre de la journée nationale du handicap mobilisant de nombreux acteurs.

VIE SOCIALE

Le partage d'une culture commune et la connaissance réciproque entre agents a été maintenu en 2012 par le biais d'un certain nombre d'actions organisées conjointement avec les partenaires associatifs de la DEAL (CLAS, ASCE)





PILOTER ET COORDONNER



Les missions de la DEAL sont particulièrement larges et vont bien au delà du simple champ du développement durable. On peut noter le développement d'un certain nombre de missions relevant tour à tour de la coordination de l'action des services de l'Etat, du pilotage ou encore de l'assistance.

CONSTRUCTION ET IMMOBILIER DE L'ETAT

En 2012 la DEAL a contribué activement à la cohérence de la programmation et du suivi des opérations d'investissement et d'entretien des bâtiments de l'État au sein de la Cellule Nationale de Suivi de l'Immobilier de l'État, structure qui coordonne et favorise la mise en œuvre de la nouvelle politique immobilière de l'État sous la responsabilité du Préfet. Cette année a vu notamment la validation par les instances nationales du projet immobilier de Réforme de l'Administration

Territoriale (RéATE) et le lancement des projets de densification de la DEAL/DIECTTE, de la DJSCS et de la DAC OI. dont le montant cumulé des opérations est de 22 M€

Par ailleurs 960 K€ ont été programmés et engagés sous le contrôle et l'appui technique de la DEAL par les 11 administrations soumis à loyers budgétaires dans le cadre de l'entretien propriétaire de leurs bâtiments domaniaux (BOP 309).

Deux marchés interministériels de contrôles réglementaires et de vérification des groupe froid ont également été élaborés et passés au profit de toutes les administrations en 2012, pour un montant de l'ordre de 180 K€

La DEAL assure les missions de conduite d'opération des trois projets inscrits dans le programme Réate de la Réunion (sièges de la DEAL et de la DIECCTE, de la DJSCS, de la DAC-OI). Dans le domaine de l'ingénierie publique, elle intervient également sur les opérations suivantes : construction du siège de la DMSOI, construction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) à Domenjod, restructuration du siège de la DAAF, construction de la Maison du Parc National de la Réunion, travaux d'aménagement et de restructuration au Centre pénitentiaire du Port, restructurations de la Sous-Préfecture et du Palais de Justice de Saint-Pierre.

Enfin, la DEAL a assuré le portage des politiques publiques visant à améliorer la qualité des bâtiments. Pour promouvoir l'accessibilité dans les établissements rece-

vant du public, elle s'est mobilisée pour informer les professionnels de leur obligation de mise aux normes des bâtiments existants avant le 1er janvier 2015. Le service s'investit également dans le

contrôle du respect des règles de construction dans les logements neufs. La bonne application des réglementations accessibilité, sécurité incendie, thermique, acoustique et aération est ainsi vérifiée sur une douzaine d'opérations par an.

EDUCATION ROUTIERE

L'activité de la cellule éducation routière a été soutenue, voire en nette croissance à la fin de l'année pour le permis moto sans doute en anticipation de la réforme prévue en 2013.

Cette réforme globale du permis de conduire, portant notamment sur le permis moto et sur le permis poids lourd, prévue à l'échelle européenne le 19 janvier 2013 a nécessité une importante préparation courant 2012 aussi bien sur les aspects liés aux examens qu'en ce qui concerne les procédures de délivrances de permis.

Un soin particulier a été apporté à l'information de la population et des professionnels concernés.

L'amélioration des conditions d'accueil du public et des conditions de travail des inspecteurs du permis de conduire reste une priorité et le projet de déplacement de la piste d'examen de Saint Denis vers un nouveau site est en cours de discussion avec la Mairie de Saint Denis.

Le travail d'appui à la CER de Mayotte a été important mais la création en fin d'année d'un deuxième poste d'inspecteur du permis de conduire permettra de réduire sensiblement cette contribution dans les prochaines années.

SECURITE ROUTIERE

Comme chaque année, le service a mis en œuvre le PDASR (Plan Départementale Actions Sécurité Routière) et ce sont plus de 140 actions locales qui ont ainsi pu être soutenues grâce aux financements de l'Etat, de la Région et du Département. Le réseau des intervenants départementaux sécurité routière a été sollicité pour ses actions dans le cadre de procédures réactualisées comprenant une évaluation et un retour d'expérience.

Outre ce travail opérationnel, la révision du Document Général d'Orientation (DGO), document cadre concernant la sécurité routière pour 5 ans a été le chantier de fond de l'année 2012. La mobilisation des différents acteurs est totale et les contributions ont été nombreuses pour enrichir et hiérarchiser les orientations du futur DGO 2013-2017. Malgré tous ces efforts, l'année 2012 restera une mauvaise année en matière d'accidents mortels sur les routes réunionnaises.

TRANSPORT ROUTIER

Outres la réalisation des contrôles sur route et en entreprises qui ont été réalisés

conformément à la stratégie et aux objectifs définis au niveau national, l'année 2012 a été marquée par le déploiement d'un ensemble de réglementation Européenne appelé « paquet routier ». Cette réglementation, qui prolonge le droit existant préalablement en France, durcit les conditions d'accès et d'exercice de la profession de transporteur de marchandise et de transport. Soucieuse de faciliter au maximum la mise en œuvre de cette réforme, de nombreux contacts et réunions d'information ont été organisées par la DEAL pour expliquer les nouvelles règles et la façon dont elles allaient être mise en œuvre à la Réunion.

A noter également l'organisation d'une formation très appréciée des professionnels sur la réglementation des transports exceptionnels.

COORDINATION DES POLICES, APPUI JURIDIQUE, AGRICULTURE ET SANTE ENVIRONNEMENT

Un champs d'intervention particulièrement large et transversal en 2012 avec :

- au titre de la coordination des polices, la mise en place la mission inter services de l'eau et de la nature (MISEN) qui a été créée par arrêté préfectoral du 12 septembre 2012. Au sein de la MISEN, un groupe de travail inter-services (MIPE), animé par la DEAL a vocation à coordonner les actions de contrôles de police de l'eau et de la nature.
- au titre du contentieux, la contribution à la mise en place du Système d'Information Juridique (SIJ) qui devrait être pleinement opérationnel en 2013
- au titre de l'agriculture, la participation à diverses réunions, en liaison avec la DAAF pour la mise en place de la Commission

Départementale de Consommation des Espaces Agricoles (CDCEA) dont la réunion d'installation a eu lieu le 5 décembre 2012.

La contribution à la mise en œuvre, au titre de la santé-environnement, via un comité de suivi, du Plan Régional Santé Environnement n°2 qui a été officialisé par le préfet le 12 avril 2012, et élaboration d'un fascicule sur les « bons gestes du quotidien » destiné au grand public lancée fin 2012 et la définition du Contrat Local de Santé de Saint-Paul.

- au titre de la prospective, la contribution à l'actualisation du « Profil Environnemental de la Réunion », la « Caractérisation des filières de la croissance verte à la Réunion » et au « Plan Climats Energie Territoriaux » de la CIVIS.

GESTION DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL

Le domaine public fluvial à La Réunion, c'est près de 1800 km de cours d'eau. Sur ce DPF, 120 autorisations d'occupation temporaire pour diverses activités ont été délivrées en 2012.

Ce DPF fait également l'objet d'un entretien pour rétablir / maintenir le libre écoulement des eaux, et gérer et restaurer certains milieux aquatiques. . A ce titre, ce sont près de 170 000 € qui ont été engagés pour cet entretien en 2012.

Il est à noter, qu'une opération d'exécution d'une décision de justice au titre de la protection du DPF a été conduite en 2012. Il s'est agi d'évacuer des matériaux entreposés de manière illicite, plus de 17 000 m3 évacués, dans le lit de la rivière des Pluies, pour un montant de près de 270 000 euros.





Les antennes assurent leur territoire, à savoir l'arrondissement, les missions de la DEAL avec une proximité toute particulière.

ETRE PRESENT SUR TOUT LE TERRITOIRE DE LA REUNION

L'ANTENNE NORD, EN QUELQUES CHIFFRES

En matière d'habitat/RHI :

Habitat
 1789 logements aidés (910 en 2010 et 1680 en 2011) :
 Dont 1378 logements neufs groupés engagés (LLS, LLTS, PLS, LESG),
 Dont 335 réhabilitations,
 Dont 55 logements rénovés en diffus (amélioration de l'habitat, acquisition-amélioration de l'habitat).
 Dont 21 LESD.
 23 M € engagés (11,5 M € en 2010, et 31 M € en 2011),
 17 M € mandatés (8,4 M € en 2010 et 14 M € en 2011).
RHI
 15 opérations de RHI en cours
 0,12 M € engagés (0,19 M € en 2010, 0,12 M € en 2011),
 0,57 M € mandatés (1,91 M € en 2010, 1,65 M € en 2011).

En appui territorial :

Aménagement et risques
 Documents de Planification, plans de préventions des risques
 Schéma de cohérence territoriale de la CINOR en cours d'élaboration,

3 plans locaux d'urbanisme en révision : le porter à connaissance a été notifié à la commune de Sainte-Suzanne,
 3 plans de prévention des risques en révision ;
 la révision du PPR de Saint-Denis a été approuvée en 2012.

Aménagements en cours

Saint-Denis : ANRU Camélias, Pôle Océan, Coeur Vert, Parc aquatique, ZAC Domenjod, SWAC, Entrée Nord-Ouest,
 Sainte-Marie : Beauséjour, Extension du port,
 Sainte-Suzanne : Quartier Français, Entrée de ville.

DPF/DPM/DPE

Domaine public fluvial composé de 57 ravines, et domaine privé de l'Etat de 95 ravines,
 23 autorisations ont été délivrées (15 autorisations temporaires de prélèvements, 7 autorisations d'occupations temporaires, 1 convention d'occupation précaire) contre 12 en 2010 et 20 en 2011.

L'ANTENNE OUEST, EN QUELQUES CHIFFRES

En matière d'habitat/RHI :

Habitat
 1 403 logements aidés (959 en 2011) :
 Dont 1046 logements neufs groupés engagés (LLS, LLTS, PLS, PSLA, LESG),
 Dont 195 réhabilitations,
 Dont 99 logements rénovés en diffus (amélioration de l'habitat, acquisition-amélioration de l'habitat).
 Dont 63 LESD.
 24,4 M € engagés (17,7 M € en 2011),
 18,7 M € mandatés pour environ 550 mandats (17,5 M € en 2011 pour environ 500 mandats).

RHI

une dizaine d'opérations de RHI en cours
 5,5 M € engagés (1,6 M € en 2011),
 6,5 M € mandatés (3,4 M € en 2011).

En appui territorial :

DPF
 il est composé de 39 ravines : 8 AOT précaires, 4 autorisation de prélèvement d'eau, 8 conventions d'occupation temporaire, 130 visites de terrain.

Contentieux de l'urbanisme :

180 visites de terrain et 67 PV dressés

Sécurité et accessibilité :

11 commissions / 119 dossiers
 accessibilité examinés,
 31 dossiers sécurités et
 117 visites de terrain

Siège DEAL
 rue Juliette Dodu

SPR
 Le Port

Antenne Ouest
 Saint-Paul

SAINT-PAUL

L'ANTENNE EST, EN QUELQUES CHIFFRES

En matière d'habitat/RHI :

Habitat

En 2012, 949 logements aidés (945 en 2011) : dont 818 logements neufs engagés (LLS, LLTS, PLS, LES) (783 en 2011) et 131 logements rénovés (amélioration de l'habitat, acquisition-amélioration de l'habitat, réhabilitation) (162 en 2011)
12,2 M€ engagés (15,1 M€ en 2011)
21,9 M€ mandatés (21,1 M€ en 2011)

RHI

En 2012, 19 opérations de RHI en cours
0,54 M€ engagés (0,06 M€ en 2011)
1,10 M€ mandatés (1,10 M€ en 2011)

En appui territorial :

CDEE (articles 49 et 50)

Instruction transférée à l'Antenne Ouest en cours d'année

DPF/DPM/DPE

Domaine public fluvial composé de 71 ravines et 5 étangs
En 2012, 146 tournées ont été effectuées pour visite de contrôle et de surveillance et 14 autorisations ont été délivrées (2 autorisations temporaires de prélèvements et 12 autorisations d'occupations temporaires)

Contentieux pénal

En 2012, 10 procès-verbaux d'infractions en matière d'urbanisme ont été dressés (19 en 2011)

Accessibilité En 2012, 116 dossiers traités (139 en 2011)

Direction antenne :

Représentation de la DEAL sur le territoire

46 réunions avec le Sous-Préfet et / ou les élus locaux, dont 16 réunions pilotées par l'antenne

Projets structurants coordonnés

TCSP de la CIREST (projet ESTI+) : rédaction de la note de cadrage et instruction du projet

L'ANTENNE SUD, EN QUELQUES CHIFFRES

En matière d'habitat/RHI

Habitat

L'année 2012 a permis d'atteindre un niveau de financement sensiblement supérieur aux dix dernières années, grâce à la mise en œuvre de la défiscalisation.

2 076 logements sociaux financés contre 1041 en 2011, soit 33 % des logements aidés sur le département dont :

- 1470 logements neufs groupés (1314 LLS/LLTS, 15 LESG, 141 PSLA) pour 20,30 M€ engagés
- 290 logements réhabilités situés dans le périmètre de l'ANRU Ravine Blanche pour 3,05 M€ engagés
- 316 logements financés en secteur diffus (176 améliorations et 14 LESD) pour 8,40 M€ engagés.
- 25,55 M€ mandatés soit 30% des CP pour 24,97 M€ mandatés en 2011

RHI

9 opérations RHI et 5 études en cours
0,26 M€ engagés contre 0,36 M€ en 2011
0,33 M€ mandatés contre 2,20 M€ en 2011

FRAFU

20 avis d'opportunité réalisés sur dossiers
2,57 M€ ont été financés au titre du FRAFU primaire et à vocation sociale

En appui territorial :

Contentieux pénal

En 2012, 40 procès-verbaux d'infractions en matière d'urbanisme ont été dressés et 46 projets d'avis technique au Procureur ont été proposés au SADEC.

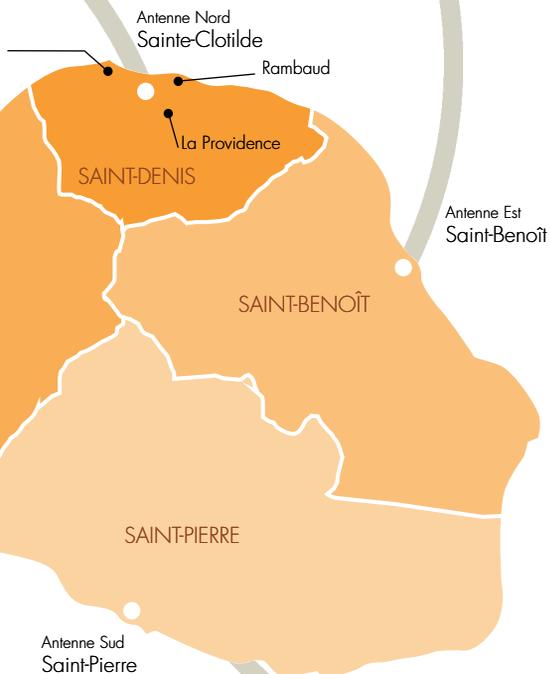
14 tournées CPU ont été réalisées en 2012. Par ailleurs, l'Antenne a représenté la DEAL à quatre audiences du TGI de Saint-Pierre.

Sécurité / Accessibilité

Pour le volet Sécurité, sur 181 établissements visités, 179 demi-journées ont été consacrées aux visites périodiques de sécurité et 18 à l'accessibilité. Pour l'instruction du volet Accessibilité, 315 dossiers ont fait l'objet d'avis et 22 demi-journées de réunions en sous-préfecture pour la tenue de la commission plénière Sécurité/Accessibilité.

DPF / DPM / DPE

Le territoire sud est marqué par 112 cours d'eau en DPF dont 4 rivières pérennes, l'Etang du Gol, et environ 70 km de littoral. En 2012, 80 visites de contrôle et de surveillance ont été effectuées, représentant 7 tournées mensuelles en moyenne.
79 autorisations ont été délivrées : 51 AOT sur le DPF (dont 31 pour les prélèvements d'eau brute) 17 AOT sur le DPM, 11 COP sur le DPE





ACTIONS INTERNATIONALES DANS LA ZONE OCEAN INDIEN

Un certain nombre d'actions de coopération sont menées par la DEAL tant au niveau des organisations régionales (commission de l'océan indien) qu'au niveau des pays étrangers de la sous-région (dans le cadre de conventions internationales). cela valorise l'expertise de La Réunion dans les champs du développement durable.

COOPÉRATION BILATÉRALE AVEC MADAGASCAR

Un projet de coopération décentralisée entre la Commune du Port et la commune urbaine de Tamatave est en cours actuellement : une convention signée entre les Villes de Tamatave et du Port a notamment prévu un « appui à l'aménagement durable de la Commune Urbaine de Tamatave, dans une démarche de développement durable ».

La DEAL apporte son concours à la déclinaison du projet d'appui à la réalisation du diagnostic d'aménagement du territoire de Toamasina (Tamatave) – ADATT -, aux côtés de la Ville du Port et de la communauté d'agglomération Territoire de la Cote Ouest (TCO) :

- Participation aux réunions du comité de pilotage du projet.
- Appui au « Projet d'Aménagement de

Quartiers de Toamasina (PAQT) » décliné en plusieurs phases : opération de requalification d'un secteur de Tamatave par la réalisation d'un diagnostic et d'une étude pré-opérationnelle : concours de la DEAL à l'élaboration du cahier des charges puis à la sélection d'un bureau d'études, suite à un appel d'offres.

LA COMMISSION DE L'OCEAN INDIEN

Le projet ISLANDS (développement durable des îles du sud-Ouest de l'Océan indien membres de la COI et de Zanzibar) qui comporte 4 volets :

- prévention du changement climatique,
- protection des récifs coralliens,
- catastrophes et risques naturels,
- développement durable,

A signaler que, le représentant de la DEAL est le point focal national du projet ISLANDS, au titre de France/Réunion. Sur le projet Risques naturels de la COI,

c'est le chef du service Risques naturels de la DEAL qui est point focal France /Réunion.

LA CONVENTION DE NAIROBI

La convention de Nairobi pour la protection, la gestion et le développement de l'environnement marin et côtier de la région de l'Afrique de l'Est a été signée le 21 juin 1985 à Nairobi (Kenya) et est entrée en vigueur en 1996 puis révisée lors de la conférence des Parties n°6 de 31 mars 2010 à Nairobi, avec Le texte actuel est intitulé "Convention pour la protection, la gestion et la mise en valeur du milieu marin et côtier de la région de l'océan Indien occidental" - Convention de Nairobi amendée (2010).

La convention comprend 10 États Parties - Afrique du Sud, Comores, France (Réunion), Kenya, Madagascar, Maurice, Mozambique, Tanzanie, Seychelles et Somalie - et a été ratifiée par la France (au titre de la Réunion et de Mayotte) le 18 août 1989. A signaler également que le représentant de la DEAL Réunion est point focal national au titre de la convention de Nairobi.

3 PROTOCOLES EN COMPLÉ- MENT DE LA CONVENTION DE NAIROBI

Le Protocole sur les Aires protégées et la faune et la flore sauvage dans la région d'Afrique de l'Est, adopté à Nairobi le 21

juin 1985 et entré en vigueur 30 mai 1996 est un instrument de création d'aires protégées et de protection de la biodiversité du système de Nairobi mais il est actuellement en sommeil.

Le Protocole de lutte contre les pollutions telluriques en Afrique de l'Est a été signé par les parties le 2 avril 2010 lors de la réunion des plénipotentiaires du 1er avril 2010.

Le protocole relatif à la coopération dans la lutte contre la pollution marine accidentelle dans la région de l'Afrique de l'Est (adopté en 1985 et entré en vigueur en 1996).

Un quatrième protocole, relatif à la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) est en cours de négociation : il a été élaboré par un groupe de travail juridique et technique ad hoc pour le Protocole GIZC adossé à la Convention de Nairobi, composé d'experts nationaux – deux par délégation, la France étant représentée au sein de ce GT par le responsable de la Mission coopération internationale de la DEAL Réunion, aux côtés d'une représentante du MEDDE / DEB.

L'IFRECOR

Forte implication DEAL dans l'initiative française sur les récifs coralliens : coopération régionale avec Mayotte, les TAAF, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie Française et Wallis et Futuna, La Martinique et la Guadeloupe pour la protection et la gestion durable des récifs coralliens.

E-COMMUNICATION

En plus de son site traditionnel,

www.reunion.developpement-durable.gouv.fr

LA DEAL met à disposition des internautes un certain nombre de sites thématiques.



FAIRE CONNAÎTRE SON ACTION



CHARTRE BALEINE

JUIN A OCTOBRE 2012



20 ANS DE CONSTRUCTION NEUVE A LA REUNION

MARS 2012



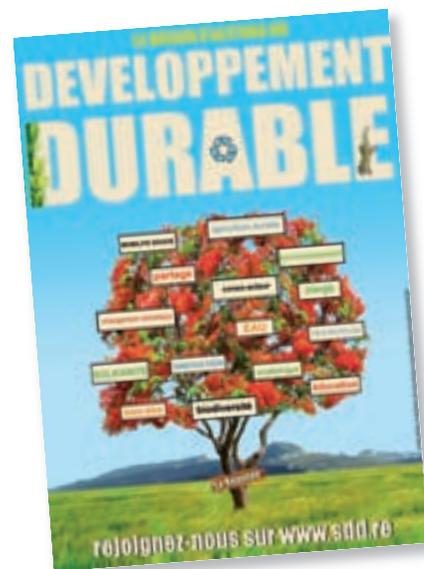
LES INDICATEURS DU DEVELOPPEMENT DURABLE

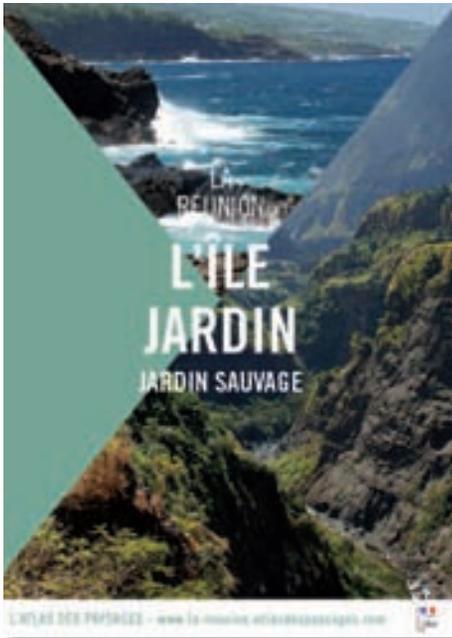
MAI 2012



SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

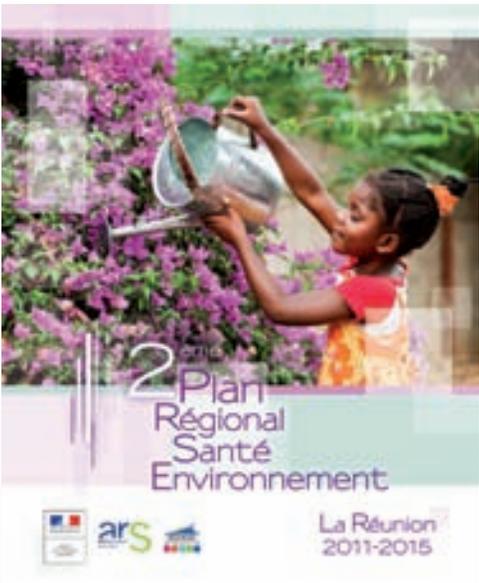
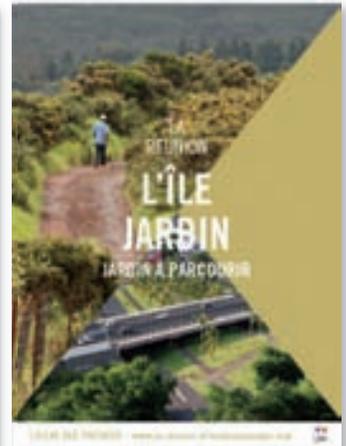
AVRIL 2012





ATLAS DES PAYSAGES

DECEMBRE 2012

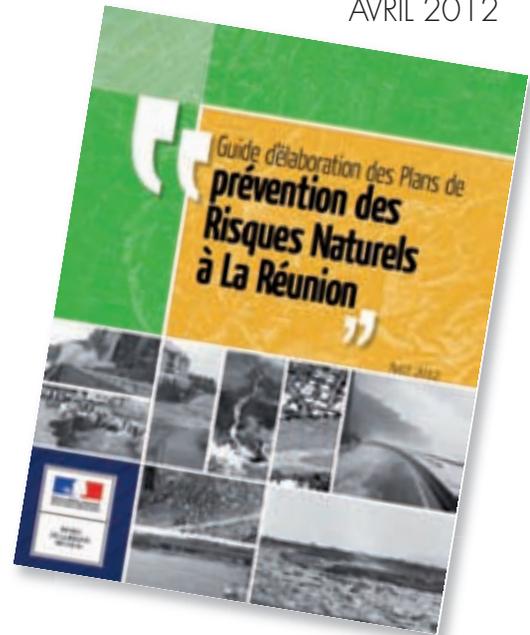


**2EME PLAN REGIONAL
SANTÉ ENVIRONNEMENT**

JUIN 2012

GUIDE PPRN

AVRIL 2012



ORGANIGRAMME

Architecte conseil
Isabelle MANESCAU
Paysagiste conseil
Vincent TRICAUD

Chargé de mission
Yves SIAON
02 62 40 25 51

Pôle aménagement habitat

Service Aménagement Durable Energie Climat

Tel. 02 62 40 25 51
Fax 02 62 40 23 92

Laurent CONDOMINES
Chef de service
02 62 40 26 50

Adjoint
Christien PRIETOT
02 62 40 29 30

- **Unité Aménagement
Pisciculture**
Eve OMBREDANE
02 62 40 28 02
- **Unité Appui Immobilier de l'Etat**
René MULLER
02 62 40 28 82
- **Unité Energie-Climat**
Samuel LASLANDES
02 62 40 27 21
- **Unité Constructions Publiques**
Philippe LEFFOUD
02 62 40 28 39
- **Unité Déplacements**
Catherine CHARRIZAT
02 62 40 26 18
- **Unité Droit des Sois**
Frédéric NOÉ
02 62 40 26 60
- **Unité Instruction des Projets**
Fabien OMEZ
02 62 40 26 59
- **Unité Liberté Paysages et Sites**
Karine LOMBARD
02 62 94 72 52
- **Unité Qualité de la Construction**
Fanny CHANTRELLE
02 62 40 26 08

Service Habitat Logement Social

Tel. 02 62 40 26 51
Fax 02 62 40 24 29

Christophe NUSS
Chef de service
02 62 40 28 00

• **Bureau Adressatiff et Financier**
Patrice OMEZ
02 62 40 26 95

• **Unité ANRU**
Chargé de mission territorial
ANRU Sud et Ouest :
Sylvie DELABEYE
02 62 40 25 20

Chargé de mission territorial ANRU
Nord et Est :
Francis ZHRHART
02 62 40 29 56

• **Unité Habitat fond**
Cécile MARTEL
02 62 40 28 80

• **Unité Habitat Privé**
Catherine CONSTANTS
02 62 40 28 64

• **Unité Logement Localif Social**
Aurélien BESNARD
02 62 40 29 10

• **Unité Programmation et
Financement de l'Aménagement**
Christelle LE ROY
02 62 40 28 22

• **Unité Politique et Planification
de l'Habitat**
Janine DE ALMEIDA
02 62 40 28 28

• **Unité Qualité Architecturale et
Urbaine**
Michèle ANDRIANARISON
02 62 40 28 46

Service Commission Evaluation Développement Durable

Tel. 02 62 94 25 21
Fax 02 62 94 25 52

Murielle CAILLEUX
Chef de service
02 62 40 26 79

**Adjoint, coordonnateur
connaissance prospective**
Alain BESNARD
02 62 94 76 89

• **Unité expertise Environnementale**
Évaluation environnementale des
projets et plans / programmes
thématiques :
Olivier BIELEN
02 62 94 76 65

Évaluation environnementale des
projets et plans / programmes
urbains :
Caroline WOLF
02 62 94 78 19

• **Unité Connaissances - Systèmes
et Informations**
Marie-Aurore ADOVER-
MALNOURY
02 62 40 26 77

• **Unité Connaissances - Techniques**
Jean-Luc ROUSSELOF
02 62 40 26 44

• **Unité Connaissances**
Gaëtan MAGRE
02 62 40 26 82

• **Unité Connaissances et données
Caractérisation Durable**
Sébastien MAROTTI
02 62 94 76 44

ANTENNE EST
66, rue Amiel Bouvet
97470 SAINT-BENOIT

Michel HOAREAU
Chef d'antenne

Tél. 02 62 40 25 57 - Fax 02 62 40 25 89

Direction

Tel. 02 62 40 26 03
Fax 02 62 40 26 13

Daniel FAUVRE
Directeur
02 62 40 26 00

Daniel COURTIN
Directeur adjoint, coordination
territoriale et territoriale, chef du
pôle aménagement habitat
02 62 40 26 10

Michel MONCLAR
Directeur adjoint, DMZ,
responsable gestion de
crise, chef du pôle risques
02 62 40 26 05

• Mission Coordination
Stéphane GEAUFREAU
02 62 40 26 24

• Mission Coopération Internationale, Océan Indien et
coordination Straits, marine et territoire
Michel ESPALLARDAS
02 62 40 26 06

• Mission Coordination des policiers, appui juridique,
agriculteurs, santé-environnement, conseiller du directeur
Jean-Noël GARNIER
02 62 40 26 20

• Mission Pilotage des GDF et Performance
Laurence BEAUVAL
02 62 40 27 54

• Mission Qualité
Loïc LAMYÉ
02 62 40 26 30

Pôle risques

Service Eau et Biodiversité

Tel. 02 62 94 72 50
Fax 02 62 94 72 55

Agnès MESTRE
Chef de service
02 62 94 72 56

Adjoint, chargé de la « Mission
Inter-Services de l'Eau et de la
Nature (MISEN) »
Jérôme DULAU
02 62 94 76 43

• Unité Biodiversité marine et
terrestre

Laurence PROVOT
02 62 94 76 46

• Unité Pollution de l'Eau et de
l'atmosphère

Denis LEPETIT
02 62 94 72 58

• Unité Pollution de l'Eau et de
l'atmosphère agricoles

Sonia BÉNEVAUD
02 62 94 72 47

Service Prévention des Risques et Environnement Industriels

Tel. 02 62 92 41 10
Fax 02 62 29 27 31

Michel MASSON
Chef de service
02 62 92 41 19

• Bureau Administratif
Jacques BARBIER
02 62 92 41 50

• Unité Déchets, Air, Santé
Jessie FOURCHE
02 62 92 41 31

• Unité Eau, Sol, Sous-Sol
Arnaud SICCARDI
02 62 92 41 17

• Unité Sécurité et Risques
Accidentels
Bernard DESOUTTER
02 62 92 41 31

Service Prévention des Risques Naturels et Routiers

Tel. 02 62 40 28 55
Fax 02 62 40 28 84

Paul FERRAND
Chef de service
02 62 40 28 50

• Chargé de mission sécurité
défense et circulation routière
Jérôme PEYRUS
02 62 40 29 50

• Cellule Education Routière
Alexandre SANGLA
02 62 40 27 41

• Cellule Veille Hydrologique
Isabelle ROCHE F
02 62 40 28 80

• Unité Coordination de la
Politique des Risques naturels
Stéphane REHAULT
02 62 40 29 46

• Unité Ouvrages Hydrauliques et
Appui Technique
Jovi CADUDAL-CHUQUAN
02 62 40 26 83

• Unité Prévention des Risques
Naturels
Thierry BONVALENTA
02 62 40 28 49

• Unité Sécurité Routière
Gilbert RICQUEBOURG
02 62 40 28 45

• Unité Transports Routiers
Daniel CHANE-TANE
02 62 40 28 90

Secrétariat Général

Tel. 02 62 40 27 01
Fax 02 62 40 27 42

Gérard THOLOT
Secrétaire Général
02 62 40 27 00

• Unité Gestion des Patrimoines
Johy AVYONÉ
02 62 40 27 80

• Cellule gestion administrative du
patrimoine :
Sébastien ANAMOU/TOU
02 62 40 27 44

• Cellule gestion technique du
patrimoine :
Philippe LEBON
02 62 40 27 82

• Unité Opérationnelle DEAL
Caroline DEBARD
02 62 40 27 14

• Unité Ressources Humaines
Laurent TAMAI
02 62 40 23 07

• Cellule de gestion individualisée du
personnel :
Dorothee DESMONT
02 62 40 27 10

• Missions de gestion collective du
personnel :
Hervé TILLY
02 62 40 27 20

• Unité Sécurité, Prévention,
Médecine Sociale
Responsable d'unité :
Gérard THOLOT

Assistante sociale :
Sylvie GRONDIN
02 62 40 27 70

Assistante de prévention :
Cécile CELESTIN
02 62 40 27 17

Médecin de prévention :
Dr Bernadette ROGER

• Unité Télécommunication,
Informatique et Logistique
Thierry MORALES
02 62 40 27 32

• Comité Local d'Action Sociale
(CLAS)
Présidente
Katia LEBON
02 62 40 27 12

Antennes Territoriales

ANTENNE OUEST
2, quai Gilbert
97460 SAINT-PAUL

Dominic ASSADET
Chef d'antenne

Tel. 02 62 40 25 30 - Fax 02 62 40 25 28

ANTENNE SUD
7, chemin de la Balance - Ravine Blanche
97410 SAINT-PIERRE

Sally ARAYE
Chef d'antenne

Tel. 02 62 40 25 00 - Fax 02 62 40 25 25



Siège DEAL
2 rue Juliette Dodu
97706 Saint-Denis messag cedex 9

Tél. 0262 40 26 26
Fax. 0262 40 27 27

www.reunion.developpement-durable.gouv.fr

